

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LA PETITE PIERRE

Danièle DIETRICH
Commissaire - enquêteur

Objet de l'enquête :

D. Dietrich

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Saverne Plaine et Plateau

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 2023-05-01 en date du 05 mai 2023 de

M. le Maire de : Président du Syndicat mixte PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau
 M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

Madame Danièle DIETRICH, Clerc d'avocat retraitée, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique par M. le Président du tribunal administratif ;

M qualité

M qualité

Membres suppléants : M qualité

M qualité

M qualité

Durée de l'enquête : La durée prévue de l'enquête publique est de 35 jours du 30 mai 2023 au 03 juillet 2023.

les de à et de à

les de à et de à

les de à et de à

Siège de l'enquête : PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau bureau du Zamboff Saverne

Autres lieux de consultation du dossier : Mairies de Saverne, Dettwiller, Bouxwiller, La Petite Pierre, Drulingen, Sarre-Union

Registre d'enquête :

comportant _____ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

- sur le site internet du PETR dans l'onglet « Enquête publique » ;
- sur support papier, au siège du PETR et aux mairies des communes où s'est déroulée l'enquête publique (désignées à l'article 6), aux jours et heures habituels d'ouverture et à la Préfecture du Bas-Rhin;

Réception du public par le commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur recevra dans les locaux du PETR et dans les mairies des communes suivantes :

Mardi 30 mai 2023 de 09h à 12h au PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau à Saverne	Jeudi 15 juin 2023 de 14h30 à 17h30 à Drulingen
Mardi 30 mai 2023 de 15h à 18h à Dettwiller	Vendredi 23 juin 2023 de 14h à 17h à Bouxwiller
Samedi 3 juin 2023 de 9h à 12 h La Petite-Pierre	Mardi 27 juin 2023 de 16h à 19h à La Petite Pierre
Samedi 10 juin 2023 de 9h à 12h à Saverne	Lundi 3 juillet 2023 de 14h30 à 17h30 à Saverne
Jeudi 15 juin 2023 de 8h30 à 11h30 à Sarre-Union	

Danièle DIETRICH
Commissaire - enquêteur

D. Dietrich

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le _____ à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾

3ème permanence le samedi 3 Juin 2023
de 9h à 12h à La Petite Pierre

pas d'observation consignée ni demande de renseignements de la part du public.

fin de permanence à 12h

Danièle DIETRICH
Commissaire - enquêteur

D. Dietrich

2ème permanence le mardi 27 Juin 2023
de 16h à 19h à La Petite Pierre

Je soussigné Patrick Michel, Président de la CCHLPP
et David Ulrich, Agent de la CCHLPP
soumis entretiens avec le commissaire - enquêteur
suite au dépôt de l'avis du GT PLU du 07 juin
et allons compléter la conclusion de ce document.

Ce complément sera transmis par courriel au commissaire -
enquêteur avant la fin de l'enquête publique.




Patrick Michel

Je soussigné, Pauline ANCEL, habitant à Zittersheim et architecte-conseil de profession, souhaite faire au PETR une proposition d'étude concernant la possibilité de création d'hameaux légers, faits d'habitats réversibles (non fondés au sol ou avec micropieux). Cette proposition pourrait à mon sens répondre à une partie des besoins en augmentation de population de jeunes actifs, tout en remplissant le respect du ZAN, de la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques.

La décohabitation, la baisse du nombre de personnes par foyer, rend utile et intelligent la mise en place de mini-maisons (tiny houses) autonomes énergétiquement ou partiellement branchées au réseau car le souhait de cette population (dont je suis une exemple-type) aspire à une sédentarité décarbonée avec peu de mètres carrés. D'autre part, les jeunes actifs ont très difficilement accès à la propriété et au crédit. Ils ne sont plus les heureux futurs acquéreurs de vieilles et grandes maisons de village à rénover car l'achat + les travaux deviennent inaccessibles.

Je souhaite porter à votre connaissance la présence de l'association Hameaux Légers qui œuvre depuis des années avec de nombreuses communes pour la mise en place de nouveaux modes de vie adaptés au futur qui nous attend.

/ <https://hameaux-legers.org/>

J'offre également mon concours, de manière gracieuse, si vous souhaitez un jour débattre cette discussion car le PLU de Hanau-LPP me semble totalement verrouillé pour favoriser cela.

fin de permanence
à 19h

Merci.

Pauline ANCEL